

Sujet : [INTERNET] concession d'hydrocarbures dite de Pierre Maubeuge

De : aurelie halgué <aurelie.halgue@live.fr>

Date : 01/09/2020 15:47

Pour : "pref-consultation-du-public@meuse.gouv.fr" <pref-consultation-du-public@meuse.gouv.fr>

Madame, Monsieur,

Après consultation du dossier d'enquête publique relatif à l'octroi d'une concession d'hydrocarbures, je tiens à vous faire part de mon avis défavorable et demande expressément à l'Etat de respecter la Loi n°2017-1839 du 30 décembre 2017 mettant fin à la recherche ainsi qu'à l'exploitation des hydrocarbures et portant diverses dispositions relatives à l'énergie et à l'environnement.

Notre territoire rural doit être préservé et ne pas faire l'objet d'un profit financier au détriment de ces habitants.

Je demande le retrait de tout ce qui pourrait concerner la commune de CHONVILLE MALAUMONT.

Cordialement

Aurélie et Aurélien Halgué
2 rue Ste Marie
55 200 CHONVILLE MALAUMONT